



**FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS  
DE LA FONCTION PUBLIQUE**  
20 Rue Vignon – 75009 PARIS  
Mail : [fgrfp@wanadoo.fr](mailto:fgrfp@wanadoo.fr)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Résolution générale adoptée par la FGR-FP

La commission exécutive nationale de la FGR-FP réunie les 25 et 26 septembre 2012 :

- s'inscrit en faux contre l'image de privilégiés que donne des retraités le rapport de la Cour des comptes et condamne les mesures préconisées. Si elles étaient appliquées la dégradation de la situation financière de très nombreux retraités serait insupportable,
- rappelle que, pour elle, la prise en charge de la perte d'autonomie, qui est un droit universel, doit être assurée par la solidarité nationale au sein de la Sécurité sociale et doit être financée par une cotisation progressive et universelle basée sur la totalité des revenus, y compris ceux du patrimoine. Elle prend acte de la position de la ministre concernée de refuser le recours aux assurances privées,
- se félicite du lancement de la concertation visant à rétablir « un pacte de confiance pour l'hôpital », du rétablissement de la notion de service public hospitalier, de la suppression de la convergence tarifaire privé public, et du projet de loi sur l'accès aux soins en préparation,
- sera vigilante sur les résultats de la négociation actuellement engagée pour encadrer les dépassements d'honoraires,
- rappelle son opposition au blocage des tranches du barème 2013 de l'impôt sur le revenu. La FGR-FP revendique une véritable réforme fiscale pour un système juste et solidaire,
- s'inquiète des perspectives budgétaires annoncées qui ne correspondent pas toujours aux attentes,
- rappelle la position adoptée au congrès de Narbonne : « L'Europe actuelle a besoin d'une autre politique. La FGR-FP se prononce contre la ratification du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance en l'état et pour sa renégociation »,
- réaffirme son attachement indéfectible aux principes et valeurs de la République, en particulier à la laïcité, aux libertés, à la fraternité et à la justice sociale et refuse l'inscription dans la Constitution de toute exception quelle qu'elle soit.

La FGR-FP appelle tous ses adhérent(e)s à participer à la journée d'action du 11 octobre prochain : pouvoir d'achat, prise en charge de la perte d'autonomie, accès aux soins... et campagne de dénigrement en seront les thèmes.

**Paris, le 26 septembre 2012**  
**Contact Annick MERLEN 01 47 42 80 13**